

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 19

Artikel: Débuts pédagogiques [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cependant d'accord avec lui lorsqu'il prétend que le maître devrait consigner, chaque soir, dans un cahier spécial les impressions ressenties au cours de la journée; mais nous estimons, par contre, que la tenue de ce registre ne saurait, en aucune façon, le dispenser de la préparation quotidienne et de son journal de classe et de ses leçons.

Les conclusions suivantes ont été adoptées au Congrès d'hygiène de Munich :

1^o « Il est du devoir de l'hygiène de s'occuper, non seulement de la propreté du corps, des bains, etc., mais aussi du lavage fréquent et systématique des mains.

2^o Ce ne sont pas seulement des raisons esthétiques, mais aussi des raisons d'hygiène, qui justifient cette demande, car la main est le principal agent des maladies contagieuses.

3^o Il y a lieu d'enseigner la nécessité du lavage fréquent des mains.

4^o Les autorités devraient créer dans tous les établissements scolaires l'installation d'eau courante pour le lavage des mains. — Aucune nouvelle école ne devra être construite sans lavabos, avec savon et toilette. »

A l'heure actuelle, où l'on prend de nombreuses mesures prophylactiques et où l'on se préoccupe tant d'hygiène, il est regrettable de constater que bon nombre de nos communes fribourgeoises n'ont pas encore songé à placer une fontaine à proximité de chaque bâtiment scolaire. Espérons que les autorités communales ne tarderont pas à combler cette lacune qui leur permettra de prendre les mesures indispensables pour empêcher que nos écoles publiques ne deviennent des foyers d'infection.

J. CRAUSAZ.

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES



I. A MARSILLENS

(Suite.)

30. L'apogée de mon école.

Plus aucun obstacle ne s'opposait à la marche rapide de l'école vers de nouvelles conquêtes; j'étais maître absolu de mon école. Mes enfants, plus que jamais, redoublaient de zèle et travaillaient avec une ardeur que je devais moi-même ralentir. Aussi, déjà dès l'hiver je nourrissais le projet de clore l'année scolaire par une splendide fête, comme nulle commune rurale n'en aurait vu jusqu'alors. La fête que je projetais, c'était une distribution de prix grand style,

un peu téméraire il est vrai, pour une petite localité comme celle de Marsillens. Mais la foi en mes forces et l'enthousiasme juvénile devaient triompher de toutes les difficultés : j'allais mettre à contribution la bourse de la commune, celle des pères de famille et des amis de l'école. Je demandai à la commune un subside de 35 francs pour l'achat de livres de prix, subside qui me fut accordé sans discussion, puis beaucoup de particuliers souscrivirent de petits montants de 50 centimes, d'un ou de deux francs ; un couple de vieilles filles, deux sœurs riches et vivant seules, me firent don de 5 francs. Dans leur bon sens et leur jugement sain, ces dignes filles de la campagne appréciaient avec une merveilleuse justesse l'importance d'une bonne école, la valeur de l'éducation de la jeunesse et celui qui la donne. De cette manière, je recueillis la somme rondelette de 70 à 75 francs. Avec une telle richesse, je puis faire venir de la librairie Mames et Cie à Tours des livres qu'on n'aurait pas dédaignés comme prix aux écoles primaires de Fribourg, ni même au Collège. Il y en avait à peu près pour tous les élèves. Puis, je rêvais d'un beau drapeau aux couleurs fédérales. A cet effet, je m'entendis avec le père Josué Labastrou à Fribourg, qui s'offrit à me faire un ample drapeau portant la croix fédérale, au dessus de laquelle brillerait en lettres *d'or* la devise « Dieu et Patrie ». La hampe serait surmontée d'une boule et d'une lance dorées. Le drapeau fut achevé au bout de quelques semaines, et coûta, si je ne me trompe, une vingtaine de francs. Enfin la solennité devait se terminer par un banquet auquel j'invitai le Pasteur de la paroisse, le Syndic et le Conseil communal, puis M. Germilloud, inspecteur, mes amis de prédilection : MM. Daguet et Ducotterd, de Fribourg, enfin quelques amis de la localité, entre autres mon ami Bartou et le bon papa Corvinus, qui, par ses dons généreux, devait largement contribuer à la réussite de la fête.

La distribution des prix devait avoir lieu le 1^{er} juillet, un jour de dimanche. Les préparatifs furent poussés avec énergie ; les garçons du cours supérieur me secondèrent avec une ardeur enthousiaste.

La place de récréation fut remise à neuf : recouverte d'une fraîche couche de tan et bien ratissée ; les plates-bandes renouvelées et entretenues avec soin. Accompagné de mes

vigoureux jeunes gars, j'allai, avec l'autorisation du Syndic, à la forêt communale couper les plus beaux sapelots pour l'encadrement de notre place de récréation, tandis que mes fillettes, à l'école, tressaient des guirlandes.

La veille des prix, notre place s'étalait dans ses plus beaux atours ; même notre pauvre vieille maison, dont la porte et les fenêtres étaient enguirlandées, se présentait coquettement rajeunie au fond de ce gracieux tableau. Des deux côtés de l'entrée de la place se dressaient de grands sapelots réunis par des guirlandes, au dessous desquelles se balançait un grand écritau portant l'invite du Sauveur : *Laissez venir à moi les petits enfants*. La partie est de la place restait ouverte du côté de la voie publique et du pré d'en face, mais au fond de celle-ci des sapelots plus hauts que les autres et plantés en demi-cercle, formaient le sanctuaire des prix : table recouverte d'un tapis rouge, sièges pour les autorités locales et les invités ! Au dessus de ce petit temple de verdure brillait la devise : *A la sagesse et au mérite !* Dans tout le voisinage on respirait un air de fête, d'allégresse et de douces espérances. Les passants s'arrêtaient dans une espèce de ravissement, pour admirer le temple de la jeunesse dans sa parure de fête.

Le 1^{er} juillet s'annonça radieux et splendide, et resta du matin au soir une de ces journées idéales du commencement de l'été. L'après midi, arrivent successivement, en élégantes calèches, les invités de Fribourg et de Romont.

La corbeille des prix et notre brillante bannière suisse toute neuve, furent déposées à la cure.

Au sortir des Vêpres, le cortège se forme devant le presbytère : des fillettes en costume blanc s'emparent de la corbeille précieuse, puis un vigoureux garçon déploie la superbe bannière, l'agit fièrement au dessus des têtes de ses camarades et la fait flotter au vent ; c'était l'inauguration de l'auguste symbole de la patrie. Enfin, enfin ! Aux accents d'une marche guerrière, le cortège s'ébranle vers le but si ardemment désiré. L'on descend jusque devant la villa Corvinus, puis on remonte le village, toujours en chantant, jusqu'à l'école ; puis les enfants se rangent sur la place : les filles, sur le devant de la scène, les garçons à l'arrière plan, tandis que toute la population du village et un grand nombre de forains envahissent le pré d'en face pour assister

au rare spectacle qui allait se dérouler sous leurs yeux. Le plus jeune des conseillers communaux, aujourd’hui le député Bartou, prend le drapeau des mains du jeune *banneret* et va le fixer à l’une des fenêtres de l’école, de sorte que le brillant emblème de la patrie suisse flotte majestueusement au-dessus de la place de fête.

Monsieur le curé Perly occupe la place d’honneur; moi, debout derrière la table des prix. Des deux côtés de celle-ci, et formant un demi-cercle des plus nobles et des plus romantiques, s’assirent, à gauche, les autorités locales; à droite les invités *des villes*. Tout ce tableau présente un aspect solennel et extrêmement pittoresque à la fois.

La cérémonie fut ouverte par l’hymne à la bannière suisse. Aux voix fraîches de nos enfants, aux accents patriotiques de leur chant, toutes les poitrines se soulèvent, tous les coeurs battent à l’unisson. En effet qui n’aurait pas été ému à cette strophe toute vibrante de patriotisme :

« Suisse, Suisse, quel emblème heureux !
« Notre chère croix est blanche.
« Là, de pères, pères valeureux,
« Brille l’âme simple et franche.
« Point de honte sous leurs toits,
« A l’honneur jamais d’outrage;
« Point d’orgueil dans leurs exploits;
« *Tous pour un* fut leur adage.
« Vive, vive, vive notre croix !
« Vive, vive, vivé, vive notre croix ! »

A ce chant d’inauguration, qui était comme la consécration de notre bannière nouvelle, succède mon discours de fête, dont je ferai grâce au lecteur de ces pages, sachant trop bien que la lecture de ce genre de produit oratoire, est une tâche ordinairement peu agréable. Je ne citerai de ce discours que deux ou trois passages comme caractéristique de l’esprit qui nous animait dans la solennité que nous dépeignons.

Puisque j’en suis à relever les traits qui honorent nos enfants, je ne passerai pas sous silence leur bonté envers les animaux. Ainsi, au lieu d’écraser sans pitié les insectes, dont plusieurs espèces sont non seulement utiles, mais indispensables, à l’agriculture, au lieu de dénicher et de tourmenter les petits oiseaux qui détruisent les insectes nuisibles, nos enfants épargnent et protègent même ces innocentes bêtes du bon Dieu. — Vous avez raison, mes chers amis; l’homme brutal et cruel envers lee animaux ne saurait être humain envers ses semblables. »

M'adressant aux mères, voici, entre autres, ce que je leur disais :

Que votre tendresse maternelle ne devienne pas une cause de malheur pour vos enfants. Ne craignez pas de leur montrer un front sévère et d'exercer votre autorité, lorsqu'ils sont en défaut. Sachez résister à leurs caprices. Savez-vous quel est le plus sûr moyen de rendre votre enfant misérable ? C'est de l'accoutumer à tout obtenir.

Aux enfants :

Enfin vous, bien-aimés enfants, vous répondrez, comme toujours, par une conduite chrétienne, aux précieux soins de ceux qui vous élèvent et vous instruisent. Vivez et grandissez sous les yeux du Sauveur, le divin Ami des enfants ! Vivez et grandissez en bons et fidèles citoyens aux yeux de la patrie suisse et fribourgeoise ! Que vos coeurs, déjà pleins de patriotisme, brûlent du même amour, des mêmes sentiments qui animaient nos généreux ancêtres; puissent leurs vertus devenir les vôtres, et que l'auguste bannière helvétique, qui, pour la première fois, flotte aujourd'hui sur vos jeunes têtes, soit à jamais, avec le Dieu de nos pères, votre signe de ralliement !

M. le Curé fit un touchant discours de circonstance, exhortant parents et enfants à persévéérer dans la bonne voie; encourageant les autorités communales à prodiguer à la cause de l'éducation leur constante sollicitude.

La Distribution des Prix.

Ici, chacun à la couronne
Peut aspirer et parvenir;
C'est la justice qui la donne;
C'est au mérite à l'obtenir (*bis*).

Vers les collines éternelles
Portons nos yeux et nos soupirs.
Des récompenses immortelles
Appellent d'immortels désirs (*bis*).

Cité de Dieu, demeure sainte,
Que tes attractions sont ravissantes !
Oh ! puisses-tu dans tonenceinte,
Unir un jour tous tes enfants (*bis*).

Puis commença la distribution des prix. C'étaient les invités et les représentants des autorités ecclésiastiques et civiles, qui remettaient aux lauréats leurs prix au fur et à mesure que je les appelais.

M. Daguet, cet homme distingué, dont la parole mâle et vibrante électrisait les cœurs, adressa à la foule un discours

flamboyant de patriotisme et de religion. Il parla de nos pieux et valeureux ancêtres, que la religion rendait invincibles dans les batailles ; il exhorte la jeunesse à suivre leur exemple de foi inébranlable. Puis il félicita la commune de Marsillens, ce modeste petit village, si pittoresquement assis sur le penchant du Gibloux, et n'en donnant pas moins un grand exemple de progrès et de dévouement à la sainte cause de l'éducation.

La cérémonie se termina par le cantique d'action de grâce :

« Grand Dieu, nous te bénissons
« Et célébrons tes louanges, etc. »

Après la distribution des prix, un banquet simple, mais très réussi, réunit dans la salle d'école hôtes et autorités. A cet effet, je m'étais procuré, à Romont, un excellent morceau de veau et une dame-jeanne de dix-huit pots de vin. Papa Corvinus, toujours généreux en pareilles circonstances, avait fourni un superbe jambon et de succulents saucissons, avec légumes à l'avenant. Le tout avait été accommodé à la cuisine Corvinus. Puis, comme bouquet, C. avait largement mis sa cave à contribution pour ce qu'elle renfermait de plus fin. — Que le banquet fût assaisonné de plusieurs toasts, cela ne demande aucune mention.

Ainsi se clôture l'année scolaire 185... 18...

(A suivre.)

L'Édition vaticane de chant grégorien.

(Suite)

IV. — LA NOTATION (SUITE).

Nous avons indiqué trois cas dans le *Kyriale* de M. Mathias, où le punctum grégorien est rendu non pas par une croche, mais par une noire. Il y a encore deux cas particuliers dont il convient que nous parlions pour être complets.

a) Certaines notes ont dans la mélodie une importance rythmique très grande et même le bon goût exige qu'elles soient légèrement plus longues que d'autres, aussi le rendu musical en a-t-il été fait par M. Mathias au moyen d'une noire. Le cas n'est d'ailleurs pas fréquent. Ainsi, page 6, la 1^{re} note de *Sanctus*; page 7, 1^{re} note de *Agnus*; page 11*, *Sanctus*.